

Sapeurs-pompiers : total soutien et totale mobilisation

Après des semaines de mobilisation exceptionnelle face aux incendies qui ont frappé notre pays, les sapeurs-pompiers appellent à une journée nationale de mobilisation le 13 août. Fabien Bazin, président du Conseil départemental de la Nièvre, et l'ensemble des élus du groupe « Vivre la Nièvre écologique et solidaire » leur apportent leur soutien et appellent l'État à prendre toute sa part pour donner durablement à notre modèle de sécurité civile les moyens de faire face.

Les incendies exceptionnels qui ont frappé notre pays ces dernières semaines ont une nouvelle fois montré ce que la France doit à ses sapeurs-pompiers. Professionnels et volontaires se sont mobilisés sans relâche, parfois loin de leur département et de leur famille, pour protéger les populations et nos territoires. Cette mobilisation exceptionnelle ne doit cependant pas masquer une réalité plus profonde : **notre modèle de sécurité civile est aujourd'hui sous tension.**

À l'occasion de la journée nationale de mobilisation du 13 août, les organisations représentatives des personnels des Services d'incendie et de secours demandent notamment un financement pérenne et à la hauteur de leurs missions, des effectifs adaptés à l'augmentation de l'activité opérationnelle et une meilleure prise en compte de la santé et de la sécurité des personnels.

**« Ces demandes sont légitimes. Je veux leur apporter mon soutien. »
Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre**

Les conséquences du changement climatique, la multiplication et l'intensification des feux, mais aussi la progression continue du secours à la personne accroissent les missions confiées aux SDIS.

Cette évolution n'est pas conjoncturelle. Elle appelle désormais une réponse nationale à la hauteur.

Dans la Nièvre, nous avons fait le choix d'agir

Le Conseil départemental assume pleinement sa responsabilité de premier financeur du SDIS. Malgré les contraintes qui pèsent sur les finances départementales, sa contribution est passée de 10,7 millions d'euros en 2022 à **12,8 millions d'euros en 2025** et à **13,8 millions d'euros en 2026**. Cette progression a notamment permis de moderniser les équipements et de renforcer les effectifs professionnels.

Soutenir nos sapeurs-pompiers ne se résume pas à une ligne budgétaire

Nous agissons également pour **faire vivre le volontariat**, indispensable à notre modèle de secours, particulièrement dans un département rural comme le nôtre. Dès 2023, nous avons conclu avec le SDIS une convention particulièrement ambitieuse permettant de faciliter les interventions et les formations des agents départementaux qui sont également sapeurs-pompiers volontaires. Ils sont aujourd'hui 22 à exercer ce double engagement.

Nous avons aussi voulu ouvrir avec les sapeurs-pompiers eux-mêmes la **réflexion sur leur avenir**. Le Débat de la Nièvre organisé à Montreuillon a réuni 350 participants et débouché sur "**l'Appel de Montreuillon**", avec sept propositions concrètes pour soutenir le volontariat, améliorer la vie dans les casernes, développer la culture des gestes qui sauvent et renforcer les liens entre les pompiers et les Nivernais.

Une responsabilité qui doit être pleinement nationale

Les Conseils départementaux continueront à prendre toute leur part, mais ne pourront durablement faire face seuls à l'augmentation des besoins de nos services d'incendie et de secours. Cette alerte, nous la portons depuis plusieurs années. **Dès 2023**, avec les responsables du SDIS de la Nièvre, nous alertions, dans une tribune publiée dans Le Monde, sur **un système de financement des services départementaux d'incendie et de secours « à bout de souffle »** et appelions l'État à prendre davantage sa part : ressources supplémentaires, soutien au volontariat, participation aux investissements matériels et accompagnement du recrutement de sapeurs-pompiers professionnels. Trois ans plus tard, les événements de cet été donnent malheureusement une force nouvelle à cette alerte.

Renouvellement des équipements, modernisation des moyens opérationnels, effectifs, adaptation aux conséquences du changement climatique : les besoins progressent et continueront de progresser. Le système actuel de financement atteint aujourd'hui ses limites. Il nécessite un **engagement renouvelé de l'État et des réponses dès le projet de loi de finances pour 2027**. Les Conseils départementaux, qui assument une part prépondérante du financement des SDIS, ne pourront supporter seuls cette montée en puissance des besoins.

La sécurité civile est une responsabilité collective et nationale. Nous ne pouvons pas, à chaque crise, saluer l'engagement exceptionnel de nos sapeurs-pompiers sans leur donner durablement les moyens d'exercer leurs missions.

“

« Le 13 août, soyons tous aux côtés de nos sapeurs-pompiers et de celles et ceux qui, chaque jour, s'engagent pour nous protéger. »

Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre

”